



**OFFRE D'EMPLOI
INSPECTEUR(TRICE)
MUNICIPAL(E)**

Municipalité de Trois-Rives

258 chemin Saint-Joseph

Trois-Rives, Québec

G0X 2C0

Tél : 819-646-5686 poste 281

Courriel : trois-rives@regionmekinac.com

La municipalité de Trois-Rives recherche un inspecteur municipal. La municipalité, située au cœur de la Mauricie dans une région montagneuse, parsemée de lacs et de rivières, couvre un territoire d'environ 175 km avec de magnifiques paysages que nous voulons protéger. Trois-Rives compte environ 400 résidents permanents et plus de 1000 villégiateurs qui profitent des activités de plein air en toute saison.

Sous la direction de la directrice générale, l'inspecteur ou l'inspectrice devra accomplir les tâches reliées à ce poste.

RESPONSABILITÉS :

- Analyser les demandes de permis et certificats d'autorisation selon les lois et les règlements en vigueur. Émettre les permis et les certificats d'autorisation.
- Recevoir et répondre aux demandes d'informations des citoyens.
- Informer la direction générale des plaintes et de l'évolution des dossiers ; les analyser et les traiter.
- S'assurer de l'application des règlements d'urbanisme et d'environnement.
- Maintenir à jour l'inventaire des installations septiques.
- Effectuer des inspections sur le territoire et s'assurer de faire le suivi suite à des infractions.
- Effectuer des vérifications sur le réseau routier municipal.
- Participer et préparer les dérogations mineures avec le comité consultatif d'urbanisme.
- Agir en tant que secrétaire du comité des demandes de démolitions.
- Préparer des projets spéciaux (règlements) en collaboration avec la direction générale.
- Participer aux formations pertinentes pour se tenir à jour.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Technique en aménagement et urbanisme ou en génie civil (toute combinaison de connaissances théoriques et expérience professionnelle sera considérée) ;
- Avoir une bonne connaissance des lois suivantes :
Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
Loi sur la qualité de l'environnement et ses règlements particulièrement le Q-2, r22 et le Q2, r17.1 ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française, orale et écrite ;
- Être capable de communiquer avec les citoyens et avoir un bon jugement ;
- Avoir un permis de conduire valide au Québec et avoir accès à une automobile pour se déplacer sur le territoire de la municipalité.

CONDITIONS :

- Poste permanent à temps complet du lundi au jeudi (32 heures/semaine) ;
- Occasionnellement le candidat sera appelé à travailler en soirée pour siéger à un comité ou participer à la séance du conseil municipal ;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée ;
- Congés payés du 23 décembre au 2 janvier ;
- 5 jours de congés de maladie payés par année (monnayables s'ils ne sont pas utilisés) ;
- Surprime d'assurance pour l'utilisation du véhicule personnel assumée par l'employeur ;
- Frais de kilométrage remboursés (.68 \$ pour les 5000 premiers kilomètres annuellement) ;
- Formations et cotisation à la COMBEC payées par l'employeur ;
- **Taux horaire à discuter selon l'expérience.**

Toute personne intéressée par cet emploi doit faire parvenir son curriculum vitae, en toute confidentialité, à l'attention de Mme Catherine Bamber, directrice générale et greffière-trésorière, par courriel à l'adresse trois-rives@regionmekinac.com, et ce, au plus tard le 30 novembre 2023.